

Festivités de Chelles

Brocante annuelle - Le 4 mai 2025

Bon de réservation.

Dernier délai : 30 avril 2025

Fiche d'inscription à envoyer par mail de préférence ou à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie.

Nom – Prénom : _____

Adresse postale : _____

Adresse mail : _____

Téléphone : ____ / ____ / ____ / ____ / ____

N° de la carte d'identité : _____

Professionnels n° du registre du commerce : _____

Articles exposés : _____

Tente : Non Oui Dimensions : _____

Nombres de mètres souhaités : _____

Autres informations : _____

Les ventes de produits alimentaires, plantes ne sont pas autorisées. De même, l'organisateur se réserve également le droit de refuser toute demande d'inscription pour des raisons liées à l'organisation ou à la gestion de l'événement et notamment lorsque la totalité des emplacements a été attribuée.

L'accueil de la brocante sera le matin à **partir de 7h00**. Après 8h30, aucune voiture ne peut rester dans l'enceinte de l'aire de Brocante défini ci-dessus. Les stands pourront déménager à **partir de 17h00, aucun objet non vendu, aucun emballage ne doit rester sur place.**

Je m'engage en outre à respecter le règlement ci-joint sans quoi je pourrai l'objet d'une exclusion de la brocante.

Date : ____ / ____ / 2025

Signature :